

THEME :

**ANALYSE CRITIQUE D'UN SYSTEME DE SUIVI EVALUATION DE
PROJET : CAS DU PROJET DE RESILIENCE DE LA SECURITE
ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE (PRSAN) DANS LA REGION
DU CENTRE-NORD DU BURKINA FASO**

**MEMOIRE POUR L'OBTENTION DU MASTER 2 EN
INNOVATION ET DEVELOPPEMENT DES SOCIETES**

**MASTER SPECIALISE EN INNOVATION
ET DEVELOPPEMENT DES SOCIETES**

Ecrit par : OUEDRAOGO Nongobzanga Hyacinthe

Etudiant en Master 2 (M2 MEO-IDS Cohorte Septembre 2013) 2iE

Travaux dirigés par : Dr. Ibrahim NASSER

**Expert en Sécurité Alimentaire à la l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et
l'Agriculture (FAO)**

Promotion Septembre 2013

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS.....	4
SIGLE ET ABREVIATIONS.....	5
LISTE DES TABLEAUX.....	7
LISTE DES FIGURES.....	7
RESUME.....	8
INTRODUCTION.....	11
PREMIERE PARTIE: METHODOLOGIE DE L'ETUDE ET APPROCHE CONCEPTUELLES.....	13
Chapitre 1 : Méthodologie de l'étude.....	14
1.1 Contexte de l'étude.....	15
1.1.1 Contexte général du pays.....	15
1.1.2 Contexte de la région du Centre Nord.....	16
1.1.3 Contexte de la Province du Namentenga.....	17
1.2 Problématique.....	19
1.3 Objectifs de l'étude.....	19
1.4 Résultats attendus.....	20
1.5 Démarche de travail.....	21
1.5.1 Recherche documentaire.....	21
1.5.2 Justification du choix de la zone d'étude et de la structure d'accueil.....	22
1.5.3 Présentation de la structure d'accueil : ATAD/ KAYA.....	23
Chapitre II : Approches conceptuelles du suivi, de l'évaluation, et du système de suivi évaluation.....	26
2.1 Définition du suivi.....	27
2.2 Définition de l'évaluation.....	29
2.3 Définition du système de suivi évaluation.....	30
2.4 Caractéristiques essentielles du système de suivi évaluation.....	34
2.5 Etapes de mise en place d'un système de suivi évaluation.....	35
DEUXIEME PARTIE : DIAGNOSTIC DU SYSTEME DE SUIVI EVALUATION DU PROGRAMME FASO ET ANALYSE CRITIQUE DU SYSTEME DE SUIVI EVALUATION MISE EN PLACE.....	37
Chapitre I : Présentation du projet PRSAN.....	39

Chapitre II : Description et analyse critique du système de suivi évaluation mise en place.....	45
2.1 Description du système de suivi évaluation.....	46
2.2 Analyse critique du système de suivi évaluation.....	48
2.3 Suggestions et recommandations.....	49
CONCLUSION.....	51
Bibliographie.....	53
Annexes.....	55

REMERCIEMENT

Je voudrais adresser ici mes sincères remerciements :

- Au Président de l'Alliance Technique d'Assistance au Développement de Kaya et à l'ensemble de son personnel pour l'appui et le soutien dont j'ai pu bénéficier pendant la durée de mon stage au sein de ladite institution;
- A la Directrice Régionale des Ressources Animales du Centre Nord, pour son appui et sa bonne compréhension ;
- au Directeur Provincial des Ressources Animales du Sanmatenga et à l'ensemble du personnel de la DPRA Samnatenga, pour l'appui et le soutien dont j'ai pu bénéficier pendant toute la durée de ma formation.
- A Monsieur Halidou OUEDRAOGO, mon maître de stage, ainsi qu'à l'ensemble de son équipe pour sa disponibilité et son appui inestimable ;
- au Dr Ibrahim NASSER, mon directeur de mémoire à l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO).

Mes remerciements vont également à l'ensemble des parents, amis, voisins et connaissances qui, par leurs conseils et appuis, ont contribué au succès de la présente réflexion.

Puissent-ils trouver en ces lignes, l'expression de ma profonde gratitude et de mes sincères remerciements.

SIGLES ET ABREVIATIONS

ATAD	Alliance Technique d'Assistance au Développement
CRS	Catholic Relief Services
CSPS	Centre de Santé et de Promotion Sociale
DDPH	département développement et Promotion humaine
DIP	Plan détaillé de mise en œuvre
DPRA	Direction Provinciale des Ressources Animales du Sanmatenga
DS	District Sanitaire
FANTA	Food and nutrition technical assistance project (assistance technique pour l'alimentation et la nutrition)
GRET	Groupe de Recherche et d'Echange Technologique
IDH	indice de développement humain
IPTT	Tableau de suivi des indicateurs de performance
OIV	Indicateur objectivement vérifiable
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OS	Objectif stratégique
PAFASAP	Programme d'Appui aux Filières Agro-Sylvo-Pastorales
PAMER	Projet d'Appui aux Micro-Entreprises Rurales
PIB	Produit Intérieur Brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PROFRAME	« Project Framework » ou Cadre du projet
PROPACK	« Project Package » ou Dossier Projet
PRSAN	Projet de Résilience de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
PTA	Plan de Travail Annuel
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitation
RI	Résultat intermédiaire
RSE	Responsable de suivi évaluation
S&E	Suivi et Evaluation
SCADD	Stratégie de Croissance Accélérée pour un Développement Durable
SMILER	Simple mesure des indicateurs pour l'apprentissage et l'établissement de rapports

	factuels
SMART	Specific, Measurable, Achievable, Realistic, Time-bound (Significatif, Mesurable, Atteignable, Réaliste, défini dans le Temps)
TM	Table des matières
TSIP	Tableau de suivi des indicateurs de performance
UNCP	Unité Nationale de Coordination du Projet
USAID	United States Agency for International Development (Agence des Etats Unis pour le développement international)

LISTE DES TABLEAUX

Tableau N°1 : Organisation administrative de la région en 2004.....	16
Tableau N°2 : Zones d'intervention de ATAD.....	24
Tableau N°3 : Différence et complémentarité entre le suivi et l'évaluation.....	28
Tableau N°4 : Matrice d'analyse des parties prenantes.....	31
Tableau N°5 : Schéma de conception du cadre logique.....	32
Tableau N°6 : Schéma de conception du Diagramme de bord.....	33
Tableau N°7 : Schéma de conception du Tableau de Gantt.....	34

LISTE DES CARTES

Figure N°1 : la zone de couverture du projet PRSAN dans les régions du Nord et Centre-Nord.....	60
--	-----------

RESUME

Après qu'un projet a été programmé et que le soutien financier est assuré, la partie la plus importante commence, à savoir la mise en œuvre. Il est très rare qu'un projet procède exactement conformément au programme. En fait, il arrive qu'un projet prenne une direction et un rythme qui n'ont absolument pas été prévus durant la programmation. C'est alors aux gestionnaires du projet qu'incombe l'importante et difficile mission de mettre en place des contrôles suffisants pour veiller à ce que le projet maintienne le cap menant à la réalisation de ses objectifs. La réussite d'un projet ou Programme dépendra d'un certain nombre de facteurs, entre autres : les ressources humaines, matérielles et financières ainsi que la mise en place d'un système de suivi évaluation.

Le suivi - évaluation a pour objectif global de traquer l'évolution du projet en comparant les performances actuelles avec celles prévues et en mesurant les résultats actuels avec ceux escomptés.

De façon particulière, le Suivi-évaluation vise les objectifs spécifiques suivants :

- Promouvoir la transparence et le sens de la responsabilité dans les processus de gestion ;
- Fixer de façon concertée des résultats clairs et réalistes pour le projet ;
- Suivre et évaluer les performances et les impacts du projet ;
- Mesurer la différence entre les valeurs d'indicateurs actuels et les prévisions afin d'identifier les problèmes ;
- Proposer les mesures correctives ainsi que les solutions alternatives.

GLOSSAIRE DE L'ETUDE

Suivi : Processus continu de collecte systématique d'informations, selon des indicateurs choisis, pour fournir aux gestionnaires et aux parties prenantes d'une action de développement en cours, des éléments sur les progrès réalisés, les objectifs atteints et l'utilisation des fonds alloués.

Evaluation : Appréciation systématique et objective d'un projet, d'un programme ou d'une politique, en cours ou terminé, de sa conception, de sa mise en œuvre et de ses résultats. Le but est de déterminer la pertinence et l'accomplissement des objectifs, l'efficience en matière de développement, l'efficacité, l'impact et la durabilité.

Evaluation participative: Méthode d'évaluation selon laquelle les représentants des partenaires au développement et des autres parties prenantes y compris les bénéficiaires, collaborent pour concevoir et conduire une évaluation et en tirer les conclusions.

Suivi-Evaluation : combinaison du suivi et de l'évaluation qui permet d'obtenir des informations requises et de conduire la réflexion critique nécessaire à la bonne gestion du projet et à la satisfaction des objectifs d'interactions entre les différents niveaux d'exécution.

Système de Suivi-Evaluation : ensemble de processus de planification, de collecte et de synthèse de l'information, de réflexion et de présentation des rapports, indiquant des moyens et compétences nécessaires pour que les résultats de suivi évaluation apportent une contribution utile à la prise des décisions et à la capitalisation d'un projet ou d'un programme.

Cadre logique : Outil de gestion utilisé pour la conception des projets et des programmes. Il permet d'identifier les intrants, extrants, la finalité (réalisations) et le but (impact) et leurs relations causales, les indicateurs de performances connexes, et les hypothèses ou risques pouvant avoir une influence sur le succès ou l'échec du projet ou du programme.

Indicateur : Facteur ou variable, de nature quantitative ou qualitative, qui constitue un moyen simple et fiable de mesurer et d'informer des changements liés à l'intervention ou d'aider à

apprécier la performance d'un acteur du changement.

Activité : Actions entreprises ou travaux menés en vue de produire des réalisations spécifiques.

Plan de Travail Annuel (PTA) : planification détaillée des activités et des tâches spécifiques dans un espace, ainsi que des moyens requis pour leur mise en œuvre au cours d'une année.

Résultat : Changement descriptible ou mesurable amené par une relation de cause à effet. Le résultat à court terme (au terme d'une action ou d'une activité) est appelé **Extrant** ou Produit. Un ensemble d'extrants produit un résultat à moyen terme (2 à 5 ans) appelé **Effet**. Un ensemble d'effets produit un résultat à long terme (plus de 5 ans) appelé **Impact**.

Objectif d'un programme : Résultats que le programme est supposé contribuer à générer en termes physiques, financiers, institutionnels, sociaux, environnementaux ou autres.

INTRODUCTION

Le Burkina Faso est un pays pauvre et enclavé au cœur de l'Afrique de l'ouest, où 80% de sa population active vit du secteur primaire comme première source de revenus. L'économie nationale est essentiellement basée sur le secteur primaire, l'agriculture et l'élevage représentant près de 40% du PIB. Plus de 46% de la population vit sous le seuil de la pauvreté et l'espérance de vie est de 47,9 ans. Dans le Rapport 2007 du PNUD, le Burkina Faso est classé au 176e rang sur 177 selon l'indice de développement humain (IDH).

Les deux dernières décennies ont été marquées au plan international et national par une série d'engagements majeurs visant à réduire considérablement la pauvreté, ainsi que les problèmes fondamentaux de développement touchant prioritairement les pays en voie de développement notamment l'Afrique.

Afin de lutter contre cette pauvreté qui touche le secteur agricole, des ONG et autres partenaires aux développements du Burkina Faso ont depuis quelques décennies, initiés et mise en œuvre un nombre assez significatif de projets de développement en faveur du secteur rural.

En dépit des efforts consentis sur le terrain, les résultats jusque-là enregistrés de ces interventions, sont restés mitigés sur le plan macro-économique. Les conditions de vie des populations, au lieu de s'améliorer, semblent s'être détériorées. Le phénomène de pauvreté, au lieu de décliner, s'amplifie et devient de plus en plus complexe.

Prenant conscience de la place du suivi et de l'évaluation dans l'atteinte des résultats de ces projets et programmes de développement, les bailleurs de fond et partenaires aux développements prennent en compte de plus en plus le suivi évaluation dans la conception et la mise en œuvre des projets et programmes de développement, phénomènes qui peut conduire à une bonne orientation des politiques d'aide au développement ainsi que la conception et la mise en place des projets adaptés susceptibles d'apporter une réponse aux besoins réels des populations bénéficiaires préalablement exprimés.

Le Suivi et l'Évaluation (S&E) constituent un élément majeur dans la vie d'un projet, tant elle constitue non seulement la boussole pour orienter les gestionnaires, le bailleur de fond et les partenaires du projet, mais ils demeurent aussi en quelque sorte le phare qui éclaire le chemin à suivre.

Au niveau de la micro-économie, le suivi évaluation génère des informations qui permettent aux Managers et aux Opérateurs de gérer et contrôler le processus d'exécution du projet. En effet, l'exploitation des résultats du suivi évaluation permet aux responsables d'être éclairés dans leur prise de décision. Enfin, il permet aux bénéficiaires du projet de connaître, d'être informés aussi bien sur l'évolution du processus de mise en œuvre que des résultats obtenus, cela donne la possibilité d'envisager une amélioration de leurs conditions de vie par le processus d'apprentissage, à la lumière de ce qui a été apporté comme innovation dans le projet.

Notre étude qui s'est réalisé autour du thème « **Analyse critique d'un système de suivi évaluation de projet : cas du Projet de Résilience de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PRSAN)** », n'est pas une remise en cause du système de suivi évaluation en place, mais il est à noter que son renforcement est un apport considérable dans l'atteinte des objectifs du projet, car le défi majeur dans les interventions de ces différents projets est le rehaussement du niveau de vie des populations bénéficiaires.

Le présent rapport qui est le résultat de quatre mois de travail se subdivise en deux parties :

- La Première Partie traite de la méthodologie de l'étude et de l'approche conceptuelles ;
- La deuxième partie concerne le diagnostic du système de suivi évaluation du projet PRSAN et analyse critique de son système de suivi évaluation mise en place.

PREMIERE PARTIE:
METHODOLOGIE DE L'ETUDE
ET APPROCHE CONCEPTUELLES

CHAPITRE I :

METHODOLOGIE DE L'ETUDE

CHAPITRE I : METHODOLOGIE DE L'ETUDE

1.1 Contexte de l'étude

1.1.1 Contexte général du pays

D'une population estimée à 14 017 262 habitants selon les résultats du RGPH 2006, sur un territoire de 274 200 km², le Burkina Faso est un pays sahélien enclavé, reconnu pour la fragilité de ses ressources et sa vulnérabilité aux crises écologiques et économiques. Son économie est basée principalement sur l'agriculture, 84% de la population active (données de la Banque Africaine de Développement).

Le Burkina Faso est l'un des pays les plus pauvres au monde. Le produit intérieur brut (PIB) était en 2005 de 390,90 dollars par habitant, illustrant un niveau de revenus monétaires très insuffisant avec comme conséquence que près de la moitié de la population vivait encore en 2006 en dessous du seuil de la pauvreté absolue.

L'analyse de la pauvreté démontre que les zones rurales contribuent à la pauvreté nationale, dans un ordre de 94,5%, et que les régions les plus vulnérables sont le Centre Nord et le Centre Sud. Les populations pratiquant l'agriculture de subsistance sont les plus exposées à la précarité (plus de 3 pauvres sur 4 sont des agriculteurs vivriers), tandis que les femmes et les enfants constituent les groupes cibles les plus affectés par le phénomène de la pauvreté. Cette fragilité économique est principalement liée aux blocages structurels du pays, à la faiblesse du capital humain, à l'insuffisance des infrastructures de base et aux potentialités limitées des terres cultivables aux prises avec des techniques culturales peu développées. D'après l'indice de développement humain, le Burkina Faso est considéré comme le quatrième pays le plus pauvre au monde.

Malgré une croissance économique significative, environ 5,5% au cours des cinq dernières années (1995-2002) selon la Banque Mondiale, le pays n'a pas connu de baisse significative de la pauvreté. Au contraire, l'incidence de la pauvreté est passée de 44,5% en 1994 à 45,3% en 1998 et à 46,4% en 2003.

1.1.2 Contexte de la région du Centre Nord

Analyse Critique D'un Système De Suivi Evaluation De Projet : Cas Du Projet PRSAN.

OUEDRAOGO N. Hyacinthe, Septembre 2013

La région du Centre Nord, l'une des 13 régions du Burkina Faso, couvre trois provinces à savoir, la province du Namentenga, du Bam et du Sanmatenga et avait selon les résultats du RGPH de 2006 une population de 1 202 025 habitants sur une superficie de 19.508 km² (source BUNASOLS). Cette superficie qui représente 7% du territoire national et se répartit entre les provinces du Bam (3.931 km²), du Namentenga (6.158 km²) et du Sanmatenga (9.419 km²). Elle est limitée au nord par la région du Sahel, au sud par les régions du plateau central et du centre-est, à l'est par la région de l'est et à l'ouest par la région du Nord. Classé parmi les régions les plus pauvres du Burkina Faso, le Centre Nord à une économie fortement dominée par les activités agro-pastorales. L'agriculture, tributaire de la pluviométrie qui est en moyenne comprise entre 600 à 750 mm/an, est pratiquée par plus de 90% de la population sur des terres pauvres. Le surpeuplement lié à la faible disponibilité des ressources naturelles et la forte croissance démographique augmente la pression sur les terres qui s'appauvrissent rendant la population de plus en plus vulnérable.

Tableau N°1 : Organisation administrative de la région en 2004

Provinces	Superficie en Km2 (IGB)	Nombre de départements	Nombre de communes urbaines	Nombre de communes rurales	Nombre de villages
BAM	4 092	9	1	8	253
NAMENTENGA	6 379	8	1	7	162
SANMATENGA	7 741	11	1	10	342
REGION	18 212	28	3	25	757

Source : Collecte de données par la DRED-CN

Les chefs-lieux des trois provinces qui constituent les communes urbaines sont: Kaya, Kongoussi, Boulsa.

Les communes rurales au nombre de 25 sont réparties comme suit :

- **Bam** : Bourzanga, Guibaré, Nasséré, Rollo, Rouko, Sabcé, Tikaré, Zimtenga.
- **Namentenga** : Boala, Bouroum, Dargo, Tougouri, Nagbingou, Yalgo, Zéguédéguin.
- **Sanmatenga** : Barsalogho, Boussouma, Dablo, Korsimoro, Mané, Namissiguima, Pensa, Pibaoré, Pissila, Ziga.

1.1.3 Contexte de la Province du Namentenga

Parmi les 45 Provinces du Burkina Faso, le Namentenga détient la troisième place parmi les provinces les plus pauvres.

La production dans le Namentenga soumise aux aléas climatiques, à une forte disparité entre les zones du nord et du sud et à un accroissement de la population à un rythme plus élevé que celui de la production alimentaire. Les dernières campagnes agricoles (1996-1997, 1999-2000, 2003-2004) ont connu des déficits importants avec un taux de couverture des besoins variant entre 69 et 53%, mais les années 2000-2001 et 2004-2005 ont permis d'enregistrer des surplus, mais avec des retombées différentes sur les groupes cibles compte tenu des problèmes de distribution et d'accès pour les localités éloignées de la Province.

Les localités où l'on retrouve le plus faible revenu mensuel sont Tougouri, Kotoulgoum, Belga et Yalgo, suivis de Kouini, Damkarko, Retkoulga et Taparko. Les localités les plus pauvres se retrouvent avec des capacités d'épargne presque nulles, aggravant l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité des ménages, notamment des femmes et des enfants.

L'étude sur les ménages identifie les principales sources de revenu des ménages. Le commerce demeure globalement la source la plus importante de revenu monétaire des ménages (29,1%), suivi de l'artisanat (26,8%), de l'agriculture (9,6%) et de l'élevage (9,2%). Cependant d'importantes différences sont relevées, le commerce est plus important à Nagbingou, Tougouri, Belga et Bellogo, tandis que l'artisanat est fort rentable pour Bouroum, Barga et Niounougou. L'élevage contribue pour 27,2% et 26,3% des revenus pour Kotoulgoum et Kouini tandis que l'agriculture (et ses produits dérivés) y contribue pour 17,6 % et 17%. Ces éléments renseignent sur les potentialités d'articulation entre les activités à mener et leurs retombées éventuelles dans la zone d'intervention.

Deux systèmes de production sont présents dans la Province du Namentenga, soit la production à cultures pluviales (mil, arachide, pois, maïs), fort répandue dans la zone et pouvant faire vivre 80% de la population (90 000 personnes) et la production à cultures irriguées (principalement le riz et dans une moindre mesure le mil et le maïs) qui touche 12% de la population (13 000 personnes). À ces deux types de production, s'associe l'élevage principalement dans les localités du nord.

Les productions céréalières des familles du Namentenga sont très faibles et inférieures aux moyennes nationales. Elles demeurent confrontées à la baisse de la fertilité des sols et la

faible utilisation des intrants agricoles, provoquant une situation d'insécurité alimentaire pour les ménages à faible revenu.

Avec en toile de fond la situation précaire vécue au sein de la Province du Namentenga, ATAD, en collaboration avec le Oxfam, proposent pour cette partie du Burkina, le Projet de Résilience de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PRSAN) comme une approche durable et intégrée pour lutter de manière simultanée contre ces trois types d'insécurité alimentaire (chronique, saisonnière et temporaire) par l'amélioration de la production agricole pour la consommation et la vente, en fournissant aux ménages les outils pour prévenir la malnutrition chez les enfants de moins de cinq ans, par l'autonomisation des femmes par le biais de groupes de mères, par le renforcement des capacités communautaires à influencer l'insécurité alimentaire.

1.2 Problématique

La volonté du Burkina Faso de réduire de manière durable la pauvreté, s'est manifestée par la mise en route de la stratégie de croissance accélérée pour un développement durable (SCADD), dont l'objectif global est de réaliser une croissance économique forte et soutenue, génératrice d'effets multiplicateurs sur le niveau d'amélioration des revenus, de la qualité de vie de la population et soucieuse de la prise en compte des principaux déterminants de la gestion durable des ressources naturelles.

Cette volonté s'est traduite par la mise en œuvre de plusieurs projets de développement dans le pays avec l'appui des partenaires techniques et financiers.

Cependant, un projet ainsi conçu, aussi bon soit-il, ne garantit pas qu'il atteigne son objectif. Résultat de la coopération entre plusieurs acteurs, soumis aux aléas de la conjoncture, provoquant des effets indirects et souvent imprévisibles, tout projet de développement nécessite un système de pilotage sachant régulièrement « faire le point » et tirer les enseignements des écarts constatés entre ce qui était souhaité et le prévu, d'une part, et ce qui a été réalisé, d'autre part. C'est dans cette perspective que se situent les activités de suivi et évaluation au cours du projet.

Le suivi évaluation en tant qu'outil de gestion, de capitalisation et de prise de décision est très important dans la mise en œuvre d'un projet. Le système de suivi évaluation élaboré à cet effet permet d'avoir une transparence dans la collecte, la transmission, le traitement et la diffusion des informations sur les réalisations du projet.

Le PRSAN, projet communautaire dont l'objectif est de réduire de manière durable la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire, dans sa zone d'intervention se doit d'être innovant de par son système de suivi évaluation, indispensable dans l'atteinte de cet objectif.

1.3 Objectifs de l'étude

Le choix du thème de cette présente étude a pour objectif de comprendre l'énormité des échecs des projets de développement communautaires dans nos pays dont les ressources sont assez rares. Ainsi l'étude permettra de faire le bilan des capacités évaluatives du PRSAN. Spécifiquement, il s'agit de :

- Faire un diagnostic du dispositif du suivi-évaluation du projet afin d'en identifier les forces et faiblesses ;
- Faire ressortir les forces et les faiblesses en matière de capacités évaluatives ;
- Formuler des recommandations pour la promotion d'une culture d'évaluation axée sur les résultats.

1.4 Résultats attendus

Les résultats ci-après, sont attendus de l'étude :

- Le système de suivi évaluation mise en place par le projet est analysé ;
- les faiblesses et les forces de ce système sont identifiés ;
- les innovations en renforcement du système de suivi évaluation sont esquissés.

1.5 Démarche de travail

Dans le but d'atteindre les objectifs assignés à l'étude, la méthodologie de travail utilisée a comporté trois phases dont la recherche documentaire, le choix de la zone de l'étude et le choix de la Structure d'accueil.

1.5.1 Recherche documentaire

- **L'analyse documentaire** : Cette analyse a permis de mieux cerner le sujet et a consisté à passer en revue les différentes théories existantes dans le domaine. Pour cela, nous avons eu recours à des sources de données auxquelles nous pouvions accéder, principalement les documents sur les programmes et politiques qui ont fait l'objet de la présente étude. L'étude documentaire a précisément porté sur les manuels de suivi-évaluation, les rapports de mise en œuvre, les rapports d'évaluation et les rapports d'études réalisées sur les politiques et programmes étudiés. En plus de ces documents, des travaux de portée générale sur le suivi-évaluation ont également été consultés.

Cette recherche documentaire nous a permis d'identifier les approches à utiliser, les éléments nécessaires à la rédaction du cadre théorique de notre travail, ainsi qu'à l'élaboration du guide d'entretien.

- **Les entretiens semi-directifs** : L'objectif des entretiens semi-directifs a consisté à mieux connaître les dispositifs de suivi-évaluation des politiques et programmes étudiés. Il s'agissait d'identifier et d'analyser les principaux acteurs impliqués ainsi que les relations entre ceux-ci, les ressources et moyens utilisés, les modalités de collecte des données et la fiabilité de celles-ci.

Les entretiens ont également porté sur le fonctionnement des dispositifs l'objectif de tout le processus étant d'en déterminer les forces et les faiblesses et proposer des pistes d'amélioration. Concernant les méta-évaluations, les entretiens ont également portés sur les cahiers de l'évaluation, le cadre institutionnel (existence et composition du comité de pilotage), le choix de l'évaluateur, la méthodologie, l'appréciation de la qualité du rapport et surtout sa diffusion et son utilisation pour l'amélioration de la mise en œuvre du programme.

1.5.2 Justification du choix de la zone d'étude et de la structure d'accueil

- Choix de la zone d'étude

Le choix de la région du Centre Nord et particulièrement, de la province du Namentenga comme centre d'intérêt pour mener nos investigations se veut être un choix pragmatique pour les deux raisons suivantes :

- la première raison est la connaissance du terrain car nous avons parcourue à de nombreuses occasions la région dans le cadre de nos activités ;
- la deuxième raison est la persistance de la pauvreté dans cette partie du Burkina en dépit de l'intervention de nombreux projets de développement.

- Choix de la structure d'accueil

Mon choix porté sur ATAD se justifie par le fait que, depuis sa création, cette association caritative à but non lucratif, œuvre en faveur du monde rural à travers la réalisation de plusieurs projets de développement. En effet, ATAD qui est aujourd'hui en partenariat avec des ONG du Nord avec lesquelles elle entretient des relations intenses dispose d'une expérience et des mécanismes éprouvés d'écoute et de consultation qui contribuent véritablement au mieux-être des populations à la base et au développement national.

Convaincu que le partenariat est un engagement mutuel solide pour la transformation de la réalité actuelle en vue de créer des conditions de vie meilleure au profit des personnes exclues dans la répartition des biens de la terre, ATAD s'est forgé une vision dans ses relations de travail. Cette vision, fondée sur un engagement institutionnel et organisationnel est basée sur la responsabilité et la solidarité dans l'action conduite ainsi que la recherche d'un impact positif dans la vie des communautés locales.

Une approche qui a pour principe un partage de visions et de valeurs dans tout partenariat, la subsidiarité, le renforcement des capacités endogènes ou internes et locales, l'autonomie mutuelle, la transparence mutuelle et partagée, la participation des communautés locales, la pérennité et la durabilité des interventions, le dialogue et la communication.

1.5.3 Présentation de la structure d'accueil : ATAD/ Kaya

L'Alliance Technique d'Assistance au Développement (ATAD) est née de l'initiative de consultants de divers profils soucieux d'apporter un concours aux communautés ne disposant pas de ressources suffisantes pour acquérir les services de techniciens.

Suite à l'Assemblée Générale Constitutive tenue le 9 décembre 2000, les démarches auprès de l'Administration ont permis à l'Association d'obtenir une reconnaissance juridique officielle au niveau national sous le récépissé N°2001-126/MATD/SG/DGAT/DLPAJ du 26 février 2001. Dès lors, elle s'est investie dans la conception, la négociation, et la mise en œuvre d'opérations diverses de développement en vue de soutenir les initiatives locales des communautés de base.

De nos jours, elle compte plusieurs réalisations à son actif, et a élargi son adhésion à la frange paysanne.

Stratégie et domaines d'intervention de ATAD

De par la qualité de ses membres, ATAD est un réseau de compétences diversifiées (personnes ressources opérant dans plusieurs secteurs du développement) constitué en vue d'apporter une assistance technique aux acteurs du développement à travers un appui-conseil spécialisé. Ses compétences couvrent divers secteurs du développement local, secteurs de soutien à la production, bonne gouvernance, gestion des collectivités locales, GIRE, environnement, Economie, secteurs sociaux, information et communication.

L'Association oriente sa démarche d'intervention vers la recherche/action et le lobbying/plaidoyer. Pour ce faire, les domaines ci-après ont été retenus :

- La sécurité alimentaire avec la Gestion des Ressources Naturelles [gestion alternative des conflits d'usages ; valorisation des potentialités, etc.] ;
- L'action humanitaire (le secours d'urgence et la réhabilitation...)
- La mobilisation sociale (santé publique, nutrition, ...)
- La lutte contre les inégalités sociales (violences, exclusion, etc.);
- L'éducation au niveau primaire et le renforcement des capacités des adultes (alphabétisation, formation)
- La bonne gouvernance [citoyenneté, droits humains] ;

La stratégie d'intervention de ATAD repose sur des approches participatives et interactives qui respectent les principes du partenariat équitable. En effet, ATAD privilégie la concertation et la consultation des partenaires pour une meilleure prise en compte de leurs préoccupations.

Tableau n°2 Zones d'intervention de ATAD

L'organisation a établi son siège à Kaya (chef-lieu de la province du Sanmatenga).

Toutefois, elle a déjà intervenu dans les localités listées dans le tableau ci-après. Elle nourrit l'ambition de couvrir l'ensemble du territoire national.

REGIONS/ PROVINCES	COMMUNES	DOMAINES D'ACTIVITES
Centre nord : Sanmatenga, Namentenga, Bam	Kaya, Namissiguima, Barsalogho, Dablo, Pensa, Mané, Pissila, Pibaoré, Boussouma, Korsimoro, Ziga, Boulsa, Tougouri, Yalgo, Bouroum, Nagbioungou, Boala, Zinguedguin, Dargo, Zimtenga, Nasséré, Sabcé, Bourzanga, Rollo, Rouko, Kongoussi, Tikaré...	Education, Hygiène et assainissement, alphabétisation, suivi des politiques publiques, sécurité alimentaire, Nutrition, allaitement maternel, secours d'urgence, plaidoyer ...
Sahel : Oudalan	Gorom-Gorom, Markoye, Déou, Oursi, Tin-Akoff	Sécurité alimentaire, nutrition, secours d'urgence, Suivi des politiques publiques, et plaidoyer, renforcement des capacités, ...
Plateau Central : Ganzourgou	Zorgho, Loumbila	Suivi des politiques publiques et plaidoyer
Centre-Est : Koulpélogho	Ouargaye	Suivi des politiques publiques et plaidoyer

Nord : Passoré	Arbolé, Bagaré, Kirsi, Pilimpikou, Téma-Bokin, Samba, La-Todin,	Sécurité alimentaire, secours d'urgence et réhabilitation Renforcement des capacités (alphabétisation), suivi des politiques publiques
Nord : Zandoma	Gourcy, Bassi	Sécurité alimentaire, secours d'urgence

CHAPITRE II :

APPROCHES CONCEPTUELLES
DU SUIVI, DE L'ÉVALUATION,
ET DU SYSTÈME DE SUIVI
ÉVALUATION.

CHAPITRE II : APPROCHES CONCEPTUELLES DU SUIVI, DE L'ÉVALUATION, ET DU SYSTÈME DE SUIVI ÉVALUATION.

Bien que les termes « suivi et évaluation » tendent à être utilisés ensemble, comme s'il ne s'agissait que d'une seule et même chose, le suivi et l'évaluation sont en fait deux séries bien distinctes d'activités organisationnelles, reliées, mais non identiques.

2.1 Définition du suivi

Le suivi est un processus continu de collecte et de traitement d'informations permettant une estimation de l'état d'avancement du projet par rapport aux objectifs, résultats et activités définis dans le cadre de la planification. . C'est donc une fonction permanente qui recourt à la collecte méthodique de données afin de fournir aux responsables et aux acteurs à la base d'un projet en cours de mise en œuvre des indications sur l'état d'avancement et la progression vers les objectifs retenus.

Selon l'OCDE le suivi est un processus continu de collecte systématique d'informations, selon des indicateurs choisis, pour fournir aux gestionnaires et aux parties prenantes d'une action de développement en cours, des éléments sur les progrès réalisés, les objectifs atteints et les fonds alloués.

Selon FIDA le suivi est « La collecte ou l'analyse régulière d'informations dans le but de faciliter en temps utile la prise de décisions, d'assurer la transparence, et de servir de base à l'évaluation et à la capitalisation d'expérience... »

Le suivi « ...C'est une fonction permanente qui recourt à la collecte de données afin de fournir aux responsables et aux acteurs à la base d'un projet en cours de mise en œuvre des indications sur l'état d'avancement et de progression vers l'atteinte des objectifs retenus »

Le suivi se traduit par :

- Une activité soutenue et permanente de collecte de données et d'informations ;
- Un système de diffusion de données et d'informations ;
- Un système de traitement de données et d'information.

Le suivi a pour objectif de fournir des données pertinentes permettant de prendre des décisions et de réagir rapidement aux problèmes susceptibles d'entraver l'exécution harmonieuse des objectifs.

A ce titre, le suivi permet de :

- Réduire les incertitudes, en mettant en évidence les contraintes ou les facteurs de blocage à l'exécution du programme ou du projet afin de permettre la prise des mesures correctives adéquates.
- Mettre en évidence les performances de réalisation par rapport aux prévisions financières, physiques et dans les temps.
- Mettre en place une gestion proactive afin d'éviter une gestion par crise ou réactive (résolution des problèmes d'exécution identifiés à temps).

Les différences entre le suivi et l'évaluation peuvent être observées au niveau des objectifs, des principales activités et la fréquence de réalisation.

Tableau N°3 : Différence et complémentarité entre le suivi et l'évaluation

	Suivi	Evaluation
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> · Améliorer l'efficacité, modifier le plan ou l'affectation des ressources · Clarifier les objectifs et leur transformation en indicateurs de performance · Comparer régulièrement les réalisations · Communiquer les progrès aux responsables et les alerter sur les difficultés 	<ul style="list-style-type: none"> · Examiner les relations causales conduisant des activités aux résultats, expliquer pourquoi certains résultats attendus n'ont pas été atteints · Examiner la mise en œuvre · Fournir des enseignements, améliorer l'efficacité, les effets l'impact de la future programmation
Principales activités	<ul style="list-style-type: none"> · Définition des indicateurs, recueil régulier d'informations, comparaison avec plan, comptes rendus 	<ul style="list-style-type: none"> · Appréciation, mesure systématique des effets, recherche des causalités par des méthodes rigoureuses
Fréquence	<ul style="list-style-type: none"> · Périodique : journalier, mensuel, trimestriel, ...selon les variables et les programmes 	<ul style="list-style-type: none"> · Episodique, à mi-parcours, en de programme, à posteriori

Sources : Rapport Banque mondiale, 2008

2.2 Définition de l'évaluation

L'évaluation est un outil d'analyse permettant une estimation ponctuelle ou périodique de l'exécution du projet, de son efficacité et de son impact en fonction de ses objectifs. C'est un exercice de durée limitée qui vise à apprécier systématiquement et objectivement la pertinence, la performance et le succès du projet/programme en cours ou achevé.

Chronologiquement, on peut distinguer quatre types d'évaluation externe ou interne :

Evaluation ex-ante : elle intervient dans la phase préparation et études du projet, plus précisément dans l'étape de négociation et mise en place du financement, c'est à dire avant la mise en place du projet. Elle permet d'apprécier la cohérence du projet par rapport aux objectifs et politiques de développement sur le plan global, sectoriel ou régional et d'en déterminer les contributions en terme économique, financier, social, institutionnel ou autres.

Evaluation à mi-parcours (formative) : appelée évaluation en cours d'exécution ou supervision, elle intervient pendant la phase d'exécution du projet, environ une fois par an, selon le type et la complexité du projet ou lors d'évènement d'avancement critique du projet ou de problèmes particuliers.

Evaluation finale : elle est faite à la fin du projet ; Il s'agit d'enregistrer et de vérifier les indicateurs de fin de projet qui se rapportent aux produits et aux objectifs pour en déterminer à la fois le niveau d'efficacité et d'efficacités et tirer les leçons initiales pour les projets futurs. Il peut aussi s'agir de la détermination des résultats du projet en termes d'impact potentiel.

Evaluation ex-post : appelée évaluation d'impact, elle intervient deux ans au moins après la fermeture du projet et analyse la pertinence, l'efficacité, l'impact du projet et la durabilité des résultats.

2.3 Définition du suivi évaluation

Le Suivi-Evaluation est la combinaison du suivi et de l'évaluation qui permet d'obtenir des informations requises et de conduire la réflexion critique nécessaire à la bonne gestion du projet et à la satisfaction des objectifs d'interactions entre les différents niveaux d'exécution.

Ce que le suivi et l'évaluation ont en commun, c'est qu'ils sont tous deux dirigés vers

l'apprentissage, la connaissance, et ce à partir de ce que l'on fait et de la façon dont on le fait, en se concentrant sur :

- L'efficacité ;
- L'efficience ;
- L'impact.

L'efficacité C'est la comparaison entre les objectifs fixés au départ et les résultats atteints, (nombre de puits, quantité de gens soignés dans l'hôpital, etc.), d'où l'importance d'avoir des objectifs clairs au départ. L'intérêt est de mesurer des écarts et de pouvoir les analyser.

L'efficience Mesurer l'efficience c'est comparer les résultats obtenus avec les moyens mis en œuvre. L'efficience c'est l'appréciation du résultat et de la démarche choisie par rapport aux ressources mobilisées : ressources matérielles, humaines et financières.

L'impact Par analyse de l'impact, on entend une appréciation sur tous les effets d'une action, sur son environnement au sens le plus large (technique, économique, politique, écologique...). Apprécier l'impact, c'est analyser tous les effets positifs et négatifs, prévus et inattendus dans différents domaines : technique, économique, social, financier.

2.4 Définition du système de suivi évaluation

Le Système de Suivi-Evaluation est l'ensemble de processus de planification, de collecte et de synthèse de l'information, de réflexion et de présentation des rapports, indiquant des moyens et compétences nécessaires pour que les résultats de suivi évaluation apportent une contribution utile à la prise des décisions et à la capitalisation d'un projet ou d'un programme.

Composantes du système de suivi évaluation

- Les parties prenantes

On peut définir les Parties Prenantes comme tous individus ou groupes de personnes organismes, organisations, qui ont un intérêt direct ou indirect dans l'opération ou dans son évaluation. Les Parties Prenantes sont susceptibles d'influencer ou d'être affectés par le projet ou programme et ce de manière directe ou indirecte, positive ou négative. L'atteinte des objectifs du projet est conditionnée par l'implication de toutes les parties prenantes, chacune d'elle jouant effectivement son rôle dans le système.

La participation des parties prenantes à toutes les étapes du cycle du projet est un facteur déterminant pour la réussite du projet. Cette participation va rehausser l'appropriation du

projet par les différentes parties et de là leur soutien à la durabilité des avantages produits par ce dernier. Elle va également faire profiter au projet les expériences et les connaissances des parties concernées. Ainsi toutes les parties doivent avoir la même compréhension des objectifs du projet.

Tableau N° 4 : Matrice d'analyse des parties prenantes

Caractéristiques de base des parties prenantes	Intérêts et comment elles sont affectées par le problème	Capacité et motivation pour le changement	Activités possibles pour prendre en compte leurs préoccupations

➤ Les outils et méthodes du suivi évaluation

a) Cadre logique

Le cadre logique est un outil de gestion utilisé pour la conception des projets et des programmes. Il permet d'identifier les intrants, extrants, la finalité (réalisations) et le but (impact) et leurs relations causales, les indicateurs de performances connexes, et les hypothèses ou risques pouvant avoir une influence sur le succès ou l'échec du projet ou du programme.

Le cadre logique permet d'organiser sur un tableau les informations pertinentes relatives au but, objectifs, résultats attendus, activités et ressources du projet ainsi que ses critères et les moyens de vérification du succès et des hypothèses de base sur l'environnement du projet. En tant que tel, le cadre logique explicite les éléments critiques du projet et fournit des indicateurs vérifiables pour son suivi et évaluation.

Tableau N°5 : Schéma de conception d'un cadre logique

Description du projet	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses et/ou conditions
Objectif global Pourquoi le projet est-il entrepris ?	Comment mesurer le degré de réalisation des objectifs ?	Où trouver les données requise afin de mesurer les indicateurs ?	Quels sont les facteurs externes importants qui pourraient affecter l'évolution ou la réussite du projet mais sur lesquelles la gestion du projet n'a aucun contrôle ?
Objectifs spécifiques Quels effets particulier attend-t-on du projet ?	"	"	"
Résultats attendus Quels résultats le projet se propose d'atteindre ?	"	"	"
Ressources et activités Comment le projet compte atteindre ces résultats ?	"	"	"

b) Tableau de bord

Le tableau de bord est un document constitué d'un ensemble d'indicateurs qui permet au gestionnaire du projet de surveiller, contrôler, voire maîtriser l'avancement du projet et les aléas. Compte tenu de l'exhaustivité des informations nécessaires au suivi du projet et qu'il faut absolument collecter, le tableau de bord du projet doit être un document synthétique qui rassemble tous les tableaux de bord de suivi des différentes activités du projet.

Chaque tableau de bord de suivi d'une activité doit contenir les différents types d'informations et de prévisions concernant les échéances par action, les charges de travail par intervenant, les dépenses par poste budgétaire, l'état d'avancement général du projet et le portefeuille de risque.

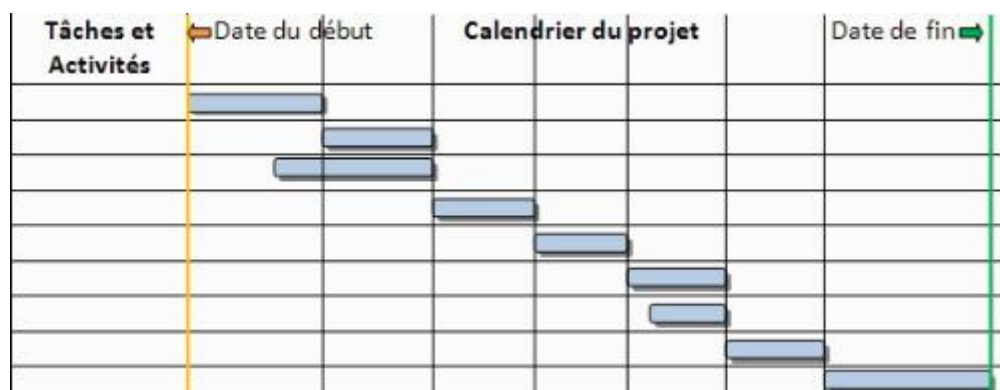
Tableau N° 6 : Schéma de conception d'un Tableau de bord

Réf	Date	Problème / Informatio n	Action / Décision	Responsabl e	Dates de réalisation		Etat
					<i>Date prévue</i>	<i>Date réelle</i>	

c) Diagramme de Gantt

Le diagramme de Gantt permet d'avoir une vision globale sur l'état d'avancement de l'exécution du projet. Il permet de savoir à un moment donné de la vie du projet, la quantité des ressources consommées et les ressources qui restent à consommer. La comparaison de ces valeurs permet de calculer la quantité restant et une mise en parallèle avec l'étape où le projet se trouve va donner la possibilité de justifier les écarts et d'envisager des ajustements nécessaires pour atteindre les objectifs du projet.

Tableau N°7: Schéma de conception d'un diagramme de Gantt



Le "Gantt" est un diagramme à deux dimensions. L'axe horizontal est gradué en unité de temps. Ainsi, on peut suivre le déroulement du projet dans le temps. A gauche, le passé, à droite le futur.

2.5 Caractéristiques essentielles d'un système de suivi évaluation

Un bon système de suivi-évaluation présente trois caractéristiques :

- Etre léger c'est-à-dire ciblé sur un nombre raisonnable de données retraçant l'essentiel de l'action. En effet, il ne sert à rien de tomber dans un excès de zèle qui consiste à recueillir des informations tellement nombreuses que leur traitement est si lourd qu'il finit par être ajourné.
- Etre conçu par les principaux utilisateurs intéressés que sont les organisations paysannes et les équipes de projet. En effet, les dispositifs d'information conçus par des consultants externes et livrés clés en main à leurs utilisateurs sont difficilement appropriés. Il est préférable que les consultants conduisent une démarche participative qui limite leur rôle à celui d'animateur méthodologique et laisse une large part de conception aux acteurs de terrain.
- Allier des informations quantitatives et qualitatives. En effet, aux données quantitatives classiques, il est nécessaire d'ajouter des données plus qualitatives permettant de juger par exemple, la progression des compétences des organisations paysannes. Des échelles de valeur et de capacités peuvent être utilisées, elles permettent de décrire différents niveaux de compétence.

2.6 Etapes de mise en place d'un système de suivi évaluation

Un système de suivi et d'évaluation peut être mis en place en suivant les sept étapes indiquées ci-dessous :

- Identifier les objectifs principaux, activités et résultats du projet,

Une organisation, un programme ou un projet doit atteindre certains objectifs Aussi, pour chaque activité, des objectifs devront être définis afin de permettre la mesure du progrès accompli.

- Identifier les questions liées au suivi/d'évaluation ;

Une fois les objectifs de chaque activité clarifiés, les questions liées au suivi et à l'évaluation peuvent être posées. Elles devront prendre en considération qui a besoin de connaître quelle information. On devra s'attacher à s'interroger sur les progrès à réaliser pour atteindre les objectifs.

- Sélectionner les indicateurs ;

Pour répondre aux questions liées au suivi et à l'évaluation, des indicateurs spécifiques doivent être identifiés.

- Mettre en place les systèmes d'information et de présentation ;

Le système d'information est tout simplement un système de collecte de l'information nécessaire pour répondre aux questions posées par l'évaluation. Afin d'organiser le flux d'information, les questions suivantes peuvent servir de guide :

Quelles données doivent être collectées ?

Où seront collectées les données ?

Par quelle **méthode** ?

Comment les différentes parties prenantes seront-elles informées ?

Quand seront-elles informées ?

- Définir les critères d'évaluation ;

Suivre la progression implique de pouvoir juger si elle est satisfaisante ou non. Le but de la mise au point de critères est de mesurer comment les choses progressent, ou de faire une estimation d'un niveau acceptable de performance dans le domaine d'activité en train d'être évalué.

- définir les responsabilités,

Pour qu'un système de suivi fonctionne efficacement, il est important que les personnes à l'intérieur de l'organisation exploitent le système. Leurs tâches et responsabilités doivent être définies attentivement. Les questions suivantes peuvent servir de guides :

Qui collectera les données ?

Qui traitera les données ?

Qui présentera les résultats ?

Comment les systèmes d'information sera-t-il coordonné ?

- Etablir un système de prise de décision réactif.

Présenter l'information tirée du suivi ne suffit pas. Lorsque la performance tombe sous un niveau acceptable, la direction du projet doit agir :

Premièrement, il peut être nécessaire d'examiner ce qui s'est mal passé. Ensuite, une décision devra être prise sur la façon d'améliorer la mise en pratique de l'activité concernée. Ou alors il faudra peut-être admettre que la cible originale était trop ambitieuse et quelle soit ramenée à un niveau plus réaliste.

DEUXIEME PARTIE :
DIAGNOSTIC DU SYSTEME DE SUIVI
EVALUATION DU PRSAN ET ANALYSE
CRITIQUE DU SYSTEME DE SUIVI
EVALUATION MISE EN PLACE

CHAPITRE I :

PRESENTATION DU PRSAN

CHAPITRE I : PRESENTATION DU PRSAN

Le projet de Résilience, Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PRSAN) vise à contribuer au renforcement de la résilience et à l'amélioration de la sécurité alimentaire des populations pauvres et très pauvres du Burkina Faso tout en contribuant à la réduction de la vulnérabilité des ménages et plus spécifiquement des femmes. Le projet se propose de provoquer des changements durables et d'améliorer d'ici la fin de l'action la sécurité alimentaire et nutritionnelle de 6.047 ménages pauvres et très pauvres durement affectés par la crise de 2012 dans les régions du Nord et du Centre Nord.

En effet, les crises alimentaires récurrentes de 2005, 2008, 2010 et 2012 ont affecté les moyens d'existence de ces ménages de sorte que la production agricole couvre à peine 40% de leurs besoins alimentaires. L'analyse de l'économie des ménages réalisée dans ces deux régions montre que les ménages pauvres et très pauvres développent des stratégies diverses de survie tout au long de l'année : production agricole, vente de volaille, vente de bois, vente des produits forestiers non ligneux, orpillage, travail agricole... Malgré ces stratégies développées, parfois néfastes pour la vie et l'environnement (orpillage, coupe abusive de bois), les ménages pauvres et très pauvres demeurent vulnérables aux chocs et leurs moyens d'existence sont mis à mal, engendrant des déficits de survie et de protection de moyens d'existence. Ce déficit de moyens d'existence s'établissait à près de 28% en 2012 suite à la crise alimentaire (HEA, 2012).

C'est pourquoi, l'action du Consortium vise la restauration des capacités productives des ménages affectés, la construction de leur résilience, l'accroissement de leur potentiel économique et la réduction des inégalités de genre. L'intégration de toutes ces activités permettra aux ménages cibles et bénéficiaires finaux d'être résilients aux chocs et aux changements climatiques et de s'intégrer dans un processus de développement durable.

Le projet travaille sur deux régions, 10 communes avec près 45 villages. En raison du ciblage exhaustif des ménages très pauvres et pauvres qui sera réalisé village par village on pourrait ne pas arriver à ce nombre de villages une fois le nombre de cibles de ménages atteint. La réalisation des activités permettra d'aboutir aux produits et résultats suivants au profit des groupes cibles.

R1 : Les capacités de production Agro-Sylvo-Pastorale (ASP) des ménages pauvres et très pauvres (P&TP) sont accrues équitablement entre les femmes et les hommes

a) 4267 ménages P&TP bénéficiaires de 60 T de semences améliorées et de fertilisants ; b) 1500 ménages bénéficiaires chacun de 10 poules et 1 coq ; c) 1000 ménages bénéficiaires chacun de 3 têtes de petits ruminants (1 male +2 femelles) ; c) 2134 ha de terres dégradées récupérées ; d) 36 ha de bas-fond rizicole aménagés ou renforcés ; e) 89 ha de périmètre maraîcher aménagés ou renforcés ; f) 1000 T de fumure organique produite ; g) 6047 producteurs/trices formés en techniques ASP, vie associative et redevabilité. Ces réalisations permettront aux ménages d'améliorer la productivité et la production ASP et de dégager une disponibilité alimentaire. Les revenus monétaires issus des surplus dégagés, permettront aux ménages cibles de couvrir d'autres besoins.

R.2 Les ménages pauvres et très pauvres ont augmenté leurs revenus : a) 500 femmes formées sur la gestion de leurs unités économiques, la transformation/conservation et commercialisation des produits agricoles ; b) 400 femmes ont accès au crédit. Il s'agit de diversifier et de développer des AGR au profit des ménages. Le revenu obtenu va améliorer leur pouvoir d'achat et faciliter leur accès et la diversification de l'alimentation.

R.3 L'état nutritionnel des enfants de 0-2 ans est amélioré : a) 45 cellules nutritionnelles mises en place ; b) 6047 femmes et hommes sensibilisés sur les bonnes pratiques nutritionnelles. Cette activité va se mener à travers des démonstrations culinaires, des mises à disposition de recettes à base de produits locaux, des émissions radio et théâtre forum.

R.4 : La résilience des femmes, des hommes et de leurs communautés est renforcée : a) 10 plans de contingence communaux disponibles ; 45 CAP fonctionnels, b) 250 ménages TP bénéficiaires d'expérience pilote de filets sociaux c) 08 villages avec système de warrantage fonctionnel ; d) Données de suivi de la charte de l'aide alimentaire renseignées.

Tous les groupes cibles seront formés en gestion des exploitations familiales et communautaires et sensibilisés sur la nutrition avec valorisation des produits locaux. Par le biais des formations, des voyages d'échanges, des émissions radios, des théâtres forum, des outils et matériels didactiques, les Groupes Cibles auront leurs capacités techniques et de gestion améliorées. Ainsi, 4267 ménages Pauvres et Très Pauvres producteurs/trices céréaliers auront leurs capacités techniques de récupération des sols (zai ou demi-lunes) et d'utilisation

des semences améliorées. 1780 producteurs/trices maraîchers auront leurs capacités renforcées en installation de périmètres maraîchers, itinéraire technique de production, stockage et conservation, commercialisation et gestion des revenus. Les représentants des 45 groupements et unions communales auront leurs capacités renforcées en organisation, planification et gestion d'activités, d'équipements, d'intrants et des infrastructures. De plus leurs capacités en technique de fixation et négociation de prix et de calcul de rentabilité seront développées. 1000 bénéficiaires de petits ruminants et 1500 bénéficiaires de volaille auront développé leur capacité en élevage, production, administration et soins vétérinaires, amélioration de l'habitat, gestion de stocks et commercialisation. .

Dans l'ensemble, la mise en synergie des produits et services et le renforcement des capacités techniques et de gestion engendrés par le projet vont provoquer des changements dans la vie du groupe cible et renforcer le potentiel des moyens d'existence (par les résultats 1 et 2) d'une part et d'autre part contribuer à construire la résilience communautaire (par les résultats 3 et 4).

La construction du potentiel économique se base sur les profils des sources de revenus de l'économie du ménage (HEA) de la zone de moyen d'existence 5 (ZOME 5 qui constitue la zone d'intervention de l'action). L'analyse montre que les ménages moyens et nantis de ces zones possèdent la même assise productive que les ménages pauvres et très pauvres. Ils développent les mêmes stratégies de moyens d'existence (volaille, production de céréales, de rente) mais ils ont réussi à diversifier, et passent plus de temps sur deux ou trois stratégies additionnelles : le maraîchage, le petit commerce et le bétail. Les pauvres et très pauvres consacrent une partie importante de leur temps et de leur énergie pour récolter/couper/faire et vendre du charbon de bois ou bois de chauffe ; et travailler dans la recherche de l'or ; ces deux dernières étant qualifiées comme négatives. Le projet prévoit changer la composition, la proportion et le montant en valeur des revenus des pauvres et très pauvres de la zone suivant différentes sources, en améliorant les stratégies de leur assise productive actuelle, et en diversifiant leur stratégie de moyen d'existence. L'action compte ainsi réorienter l'intérêt des ménages vers des stratégies positives. Ainsi, en appuyant deux ou trois parmi les sept (7) stratégies de moyens d'existence, développées dans la ZOME 5, pendant la durée du projet, les ménages pauvres et très pauvres pourront sortir de la pauvreté, passant de très pauvres à pauvres voire à moyens et de pauvres à moyens, en empruntant la voie qui leur convient le

mieux, et en adaptant les forces des hommes et des femmes.

La construction de la résilience quant à elle, se base sur 4 grandes composantes : a) l'alerte précoce et la préparation communautaire et communale via des comités d'alerte précoce connectés avec le SAP national, l'élaboration de plans de contingence et le suivi citoyen de la charte de gestion et prévention des crises du CILSS, b) la mise en place de magasins de warrantage de céréales, c) le pilotage de filets sociaux et enfin d) le travail sur la prévention de la malnutrition. Le Consortium va aussi investir dans la prévention des crises surtout dans l'alerte précoce afin de répondre au premier signe de crise et éviter la destruction des moyens d'existence. Les Cellules d'Alerte Précoce (CAP) seront mis en place dans les villages où il n'en existe pas. Ainsi, en s'appuyant sur le CAP, les villages vont réaliser une analyse de la vulnérabilité de leur localité. Ces analyses seront rassemblées afin de mettre en place un plan de contingence communal. Des cartes d'analyse des risques climatiques existent déjà dans les communes du REPI. Ces cartes seront élaborées dans les trois (03) autres communes du Nord afin de permettre une analyse de la vulnérabilité et des risques au niveau communal. Un plan de préparation devrait être inclus dans le budget communal, et le projet fera du plaidoyer pour cette intégration. Les CAP sont mis en réseau au travers de la commune et de son organe de gestion et prévention des crises. Les informations collectées par les CAP devront remonter vers le SAP national afin de permettre le déclenchement des réponses au niveau supérieur si le CAP et/ou la commune ne peuvent pas gérer la situation avec le fonds d'urgence. Certaines communes réaliseront le suivi de la charte pour des actions de prévention et de gestion des crises. Les villages prendront connaissance du contenu de la charte en termes d'engagements et de responsabilité des Etats. Des groupes de sensibilisation à la nutrition seront mis en place dans chaque village afin de dépister, référer et mettre en place des pratiques de prévention de la malnutrition. Les femmes adopteront de bonnes pratiques nutritionnelles et de diversification alimentaire.

Les indicateurs qui permettront de mesurer l'atteinte des résultats sont les suivants :

Au titre du résultat 1 :

IOV.R1.1. D'ici la fin du projet, au moins 80% des ménages Pauvres et Très Pauvres bénéficiaires ont augmenté leur production (sorgho, riz, niébé) de 40%.

IOV.R1.2. D'ici la fin du projet 70% des femmes bénéficiaires de volaille ont produit chacune

au moins 350 poulets.

IOV.R1.3 D'ici la fin du projet, 70% des hommes et femmes TP et P bénéficiaires de petits ruminants ont augmenté chacun le nombre de têtes à 12.

Au titre du Résultat 2 :

IOV.R2.1. D'ici la fin du projet, les revenus provenant des activités complémentaires (AGR; transformation PNFL) contribuent à hauteur de 15% au revenu des ménages P et TP bénéficiaires.

IOV.R2.2. D'ici la fin du projet, l'assise des ménages P et TP bénéficiaires en terme de revenus et de nourriture a augmenté d'au moins 40%.

IOV.R2.3. D'ici la fin du projet, les revenus provenant des activités des femmes contribuent pour au moins 20% à l'assise des ménages bénéficiaires en termes de revenus et de nourriture.

IOV.R.2.4. A la fin du projet, des stratégies de moyens de vie les plus rentables pour les ménages P et TP bénéficiaires ont été identifiées.

Au titre du Résultat 3 :

IOV.R3.1. à la fin de la deuxième année de mise en œuvre du projet, 60% des cellules nutritionnelles formées ont mené chacune au moins 5 séances de sensibilisations pour la promotion de bonnes pratiques nutritionnelles.

IOV.R3.2 D'ici la fin de la deuxième année, 60% des mères d'enfants utilisent des produits locaux pour la préparation des bouillies enrichies au profit des enfants de 6-23 mois

IOV.R3.3 D'ici la fin du projet, le taux de malnutrition aigu chez les enfants de 6-23 mois est réduit de 3points dans la zone d'intervention

Au titre du Résultat 4 :

IOV.R4.1. D'ici la fin du projet, au moins 5 communes ont alloué un budget pour le plan d'urgence/plan de préparation permettant de faire face à de petites actions de réponse rapide

IOV.R4.2. D'ici la fin de la première année, 80% des Cellules communautaires d'Alerte Précoce (CAP) collectent mensuellement et transmettent aux services techniques de l'agriculture des données qui permettent d'alerter en cas de crises

IOV.R4.3. D'ici la fin du projet, 15% des ménages TP bénéficiaires des transferts de cash ont protégé leurs moyens d'existence et passent au-dessus du seuil de protection en cas de choc.

En plus de renforcer la résilience des ménages bénéficiaires, l'action va assurer le renforcement des capacités des partenaires locaux ATAD et ODE dans le suivi, l'analyse de la sécurité alimentaire/moyens d'existence et la réponse humanitaire. Ce sont deux organisations

partenaires qui disposent d'une connaissance approfondie de la zone d'intervention avec une expérience de travail dans la réduction des risques de désastres et l'adaptation aux changements climatiques. Elles bénéficieront de la part de OXFAM et CA d'un plan de formation technique et de gestion afin d'améliorer l'intervention auprès des groupes cibles.

Les aspects suivants sont l'objet de recherche approfondie, de partage sur les leçons apprises pour une diffusion auprès des acteurs de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Burkina et dans la sous-région d'Afrique de l'Ouest : 1) les résultats de l'évaluation finale du projet qui mesurera les changements majeurs intervenus chez les bénéficiaires ainsi que les principales leçons apprises de la mise en œuvre du projet. 2) les témoignages des bénéficiaires et des partenaires locaux sur les effets et impacts du programme. 3) les résultats sur la mise en œuvre du Warrantage, 4) la mise œuvre de plan de contingence au niveau communal et leur implication dans l'alerte précoce ; 5) la documentation sur l'expérience pilote d'action sur la protection sociale (filets sociaux).

CHAPITRE II :

**DESCRIPTION ET ANALYSE
CRITIQUE DU SYSTEME DE
SUIVI EVALUATION MISE EN
PLACE**

CHAPITRE II : DESCRIPTION ET ANALYSE CRITIQUE DU SYSTEME DE SUIVI EVALUATION MISE EN PLACE

2.1 Description du système de suivi évaluation

Le système de suivi évaluation mis en place par PRSAN : le « SMILER »

DEFINITION

SMILER= Simple Mesure des Indicateurs pour l'Apprentissage et l'Elaboration de Rapports basés sur les faits, est une approche globale et pratique de l'élaboration pour vos projets d'un système de S&E qui permet d'apprendre et de prendre des décisions sur la base des faits. Cette approche permet au personnel de transformer le cadre des résultats, le Plan de S&E et d'autres documents de planification du S&E d'un projet en un système de S&E utile dont l'ensemble du personnel peut tirer profit.

Le système SMILER est l'épine dorsale du projet dans la mesure où les objectifs et leurs indicateurs sont liés à un système transparent permettant de collecter, analyser et faire des rapports des données. Il inclut des mécanismes pour transformer les données en éléments de faits utiles permettant de soutenir une prise de décision éclairée et de garantir que tous les membres du personnel ont une compréhension claire du projet et de leur rôle dans le S&E.

LE SYSTEME SMILER

Le système SMILER comprend trois (03) grandes parties :

- La mise sur pied,
- La mise en œuvre et
- La conception des formulaires et des rapports.

LA MISE SUR PIED

Elle comprend quatre (04) grandes parties qui sont:

La table des matières(TM), c'est un document à 3 colonnes: «nom du document» «version»

«état» qui regroupe de façon organisé et par composante tous les documents pertinents du système SMILER ;

La déclaration d'objet du S&E, définit le cadre global du système de S&E et répond au pourquoi mettre en place un système de S&E ;

L'analyse des parties prenantes, contribue à garantir que les données collectées par le système de S&E répondent aux besoins d'informations des parties prenantes du projet ;

Le groupe de travail S&E est chargé de superviser la mise en œuvre du système de S&E.

LA MISE EN OEUVRE

Elle garantit que les documents fondamentaux du système de S&E sont en place.

Le cadre de résultat, c'est 1 diagramme qui donne un aperçu des objectifs du projet généralement jusqu'au niveau des produits.

Le plan de S&E dans la phase de conception du projet, on l'utilise pour définir les indicateurs et déterminer comment les données sont collectées.

Le TSIP, il est très utile dans la conception du système de S&E parce qu'il répertorie tous les indicateurs quantitatifs, détermine la périodicité de collecte des données.

Le DIP, énumère toutes les activités de la vie du projet, les calendriers d'exécutions, les cibles et les personnes responsables.

CONCEPTION DES FORMULAIRES ET DES RAPPORTS

La composante 3 est le travail principal de l'atelier SMILER. Dans cette composante, on utilise la liste des indicateurs de la composante 2 et tous les documents de S&E (Plan de S&E, TSIP, DIP) pour concevoir un système de collecte de données et de production de rapports.

Dans cette composante, ont été élaborés les éléments (essentiels) suivants:

La carte des flux de données, c'est un schéma de tous les formulaires et rapports qui font partie de notre système de S&E. Ce schéma montre le circuit et l'origine des informations indispensables à la collecte des données. Tous les indicateurs de notre plan de S&E seront captés dans un formulaire de la carte des flux des données.

Carte des flux de données OS1

Carte des flux de données OS2

Carte des flux de données OS3

Les formulaires ou fiches de collecte des données, les formats de rapports et instructions.

Les formulaires sont conçus de telle sorte qu'ils soient uniformes et faciles à remplir. Chaque formulaire comprend une en-tête et un pied de page et doit commencer par quelques renseignements de base comme le nom du village, le district, le mois de collecte des données le nom de la personne ayant rempli le formulaire.

Fiche de distribution des coupons pour sacs à triple fond

Fiche récapitulative des participants aux sessions de formation

Les fiches d'instructions

Chaque fiche de collecte de données et formats de rapport est accompagnées d'une fiche d'instructions; les fiches d'instructions clarifient les termes, fournissent des informations sur la manière de collecter les données.

Fiche d'instruction sur la distribution des coupons de semence

La carte de communication et de rapport,

Documente le flot des informations et des rapports vers toutes les parties prenantes énumérées dans la composante 1. Cette carte contient des informations utiles comme la date à laquelle le rapport est dû et par qui.

2.2 Analyse critique du système de suivi évaluation

➤ **Analyse du document de projet :**

- Dans le cadre de S&E :

- ✚ L'absence de données de référence, pour nombre de produits et d'effets ;
- ✚ L'absence au niveau du système statistique national des données pour remplir certains indicateurs du projet. Pour pallier le fait qu'ils n'étaient pas disponibles, on aurait pu mener des études particulières pour permettre qu'ils soient renseignés ;
- ✚ L'absence de répartition des objectifs chiffrés par zone d'intervention. Les objectifs sont globaux au niveau national pour tout le projet, et cela rend difficile l'appréciation des résultats au niveau de chaque zone d'intervention ; Ainsi cela rend difficile l'appréciation de l'impact du projet à terme au niveau local.

- Au niveau des données financières :

- ✚ Absence de quantification financière pour certains effets et/ou produit du moins en ce

qui concerne chaque zone;

- ✚ Données financières non reliées à un produit mais à une série de produits ;
- ✚ Sous-estimation ou non prise en compte du coût de certaines activités d'importances pour le projet.

➤ **Analyse de la mise en œuvre**

- ✚ L'insuffisance du personnel surtout dans le domaine du suivi évaluation au vue de l'énormité des tâches du responsable de suivi. Un responsable de S&E s'occupe des trois composantes de projet;
- ✚ Du faite de l'insuffisance de personnel de suivi évaluation au siens du projet, le chargé de S&E fait régulièrement appel à un personnel d'appui. Des motivations des différents acteurs, notamment les animateurs du projet, qui participent à ces activités de suivi évaluation (collecte de données, ...) qu'ils soient interne ou externe au projet, devraient permettre d'accroître la qualité de leur appui ;
- ✚ La lourdeur administrative dans le décaissement des fonds pour l'exécution de certaines activités prévues, dans le cadre de la mise en œuvre du projet ;

Pour être efficace, les tâches de S&E doivent être soutenues par un budget clair et réaliste. Il est donc indispensable d'inscrire au budget les ressources nécessaires, d'indiquer clairement qu'elles sont destinées au S&E et de préciser qui sera habilité à déterminer comment le budget de suivi-évaluation sera utilisé.

2.3 Suggestions et recommandations

Le problème du système de S&E du PRSAN reste la non répartition des objectifs chiffrés par zone d'intervention, et le décalage entre la tâche à mener et la capacité humaine et financière pour mener cette tâche, qui s'avère insuffisant. Ainsi, la tâche de suivi/ évaluation a dépassé la capacité de la structure de suivi-évaluation.

Ainsi, l'action de la coordination consistera d'une part à redimensionner le projet pour le

rendre plus « suivable » (matrices plus simples, disponibilité des données de références et des objectifs chiffrés). Enfin, une action de renforcement du personnel d'appui en suivi-évaluation et une redéfinition des groupes thématiques viendra compléter le dispositif de réorganisation.

Par ailleurs la compréhension de l'utilité du suivi évaluation dans la conduite d'un projet de développement par chaque acteur et son rôle dans le système de suivi évaluation permettrait sa bonne marche.

Composantes d'un système de suivi-évaluation

- Acteurs (utilisateurs, producteurs)
- Ressources financières, matérielles, humaines
- Calendrier d'activités
- Rôles et responsabilités
- Cadre législatif/juridique
- COORDINATION! canaux de transmission de l'information et rapports formels entre acteurs (obligations et droits).

Compte tenu du rôle important qu'il joue dans la réduction de la pauvreté, le projet doit être amélioré dans tous ses aspects.

Définir clairement les fonctions et les responsabilités en matière de S&E, Il s'agira de prendre en considération deux questions importantes du S&E:

- étudier le positionnement du S&E dans la structure d'un projet (avec les acteurs locaux et les partenaires de mise en œuvre);
- définir clairement les responsabilités de S&E.

Cette définition clarifier des fonctions et responsabilités en matière de suivi-évaluation d'un projet peut éviter bien des problèmes de communication, des conflits de pouvoir et d'intérêt, des oublis, des doubles emplois et des efforts inutiles.

CONCLUSION

Il ressort de cette étude autour du thème : « **Analyse critique d'un système de suivi évaluation de projet : cas du PRSAN** », que le suivi évaluation est indispensable dans l'atteinte des objectifs des projets et programmes de développements et en particulier du PRSAN. En effet le Suivi-évaluation est un aspect crucial dans le cycle de gestion d'un projet ou d'un programme de développement.

Les limites des travaux de cette présente étude sont dues au fait qu'ils se sont focalisés dans une seule zone par faute de temps, cependant ils ont permis de connaître et comprendre le système de suivi évaluation mis en place par ce projet, à savoir le système SMILER de S&E, un système identique dans toutes les zones d'interventions du programme FASO au niveau national.

L'objectif global visé à travers ce thème a été de contribuer à la lutte contre la pauvreté dans cette partie du Burkina, à travers l'atteinte du but fixé par ce projet communautaire, qui ne peut se faire sans un bon système de suivi évaluation. Toute la tâche n'incombe donc pas uniquement au spécialiste de suivi évaluation, les acteurs qui lui fournissent les informations dont il a besoin pour le suivi quotidien des activités du projet et de l'évaluation à une période donnée seront aussi jugés sur la base de la nature ou de la qualité de l'information qu'ils donnent.

Ainsi donc, un système de S&E qui fonctionne de manière satisfaisante contribue à orienter la stratégie d'intervention et à assurer l'efficacité des opérations pour l'ensemble des acteurs clés du projet. Le suivi et l'évaluation sont des outils de pilotage et de prise de décision, en ce sens qu'ils servent essentiellement à mieux :

- gérer le projet/programme ;
- informer les parties prenantes du projet/programme ;
- contrôler la réalisation des activités et l'atteinte des résultats ;
- ajuster la logique de l'intervention à l'évolution du contexte (stratégies) ; et
- fonder et orienter les programmes pour le futur.

En l'absence de suivi et d'évaluation, il serait impossible de déterminer si les activités sont

allées dans le bon sens, si des progrès et des succès ont été enregistrés, pas plus que la manière dont l'action future pourrait être améliorée.

Il est aussi important de reconnaître que le suivi et l'évaluation ne sont pas des baguettes magiques qu'il suffit d'agiter pour faire disparaître les problèmes, pour en trouver le remède ou opérer miraculeusement des changements sans fournir et investir beaucoup de travail dans le projet ou l'organisation. Ils ne sont pas une solution en soi, mais sont des outils d'une grande valeur, indispensable dans l'atteinte des objectifs du projet.

La prise en compte des recommandations pourrait permettre une amélioration sensible du système de suivi évaluation du PRSAN, dans son objectif de lutte contre la pauvreté dans sa zone d'intervention.

BIBLIOGRAPHIE

- **Africare Burkina Faso**, Manuel de suivi évaluation, 45 pages ;
- **bkf/97/c02 – bkf/97/007**, évaluation à mi-parcours projet de développement des ressources agro-pastorales du Namentenga (PAPNA), 41 pages ;
- **Catholic Relief Service**, Normes de suivi évaluation, 19 pages, Juillet 2009;
- **Catholic Relief Service**, Proposition MYAP titre II de l'Exercice 2010, 106 pages ;
- **Commission Européenne**, Manuel de gestion de cycle de projet, 49 pages, MARS 2001 ;
- **Conseil régional du Centre Nord**, Plan régional de développement 2010 – 2014, 149P ;
- **INSD : Direction Régionale du Sahel**, Recueil statistique de la région du Centre Nord, 97 P, 1997 – 2006;
- **Jeanne ADAMBIOKOU-AKAKPO**, Manuel de suivi évaluation du projet national d'appui au développement conduit par les communautés (PNDCC) à l'usage des acteurs institutionnels, 92 pages, Juin 2007 ;
- **Ministère de l'Agriculture de l'hydraulique et des ressources halieutique**, Dispositif de suivi évaluation, 77pages, Mars 2009;
- **Mohamed Hamid BOUKHARI**, Montage et gestion des projets, 58 pages ;
- **observatoire national de l'emploi et de la formation professionnelle**, Etude sur les créneaux porteurs d'emplois, région du Centre-Nord, 70 pages, Septembre 2007;

- **PAFASP**, Manuel de suivi évaluation 20, 66 p ;

- **Susan Hahn et Guy Sharrock**, ProPack III le «Dossier Projet» de CRS, Document pour le développent d'un Système M&E utilisant le concept SMILER, 72 pages ;

- **UNCP - Ouagadougou**, PAMER_ Système de suivi évaluation, 57 pages, novembre 2002 ;

- **Valérie stetson et al...**, ProPack le «Dossier Projet» de CRS, Guide pour la conception des projets et la rédaction des documents de projets à l'intention des gestionnaires de projets de CRS, 241 pages.

ANNEXE

ANNEXE 1

Guide d'entretien

Nom et prénom de l'enquêté..... date :

Fonction : lieu.....

I- Compréhension et intérêt du suivi évaluation d'un projet
Comment définissez-vous le suivi évaluation d'un projet de développement ?

1.1- Suivi

.....
.....
.....
.....
.....

1.2 –Evaluation

.....
.....
.....
.....

1.3- Suivi-évaluation

.....
.....
.....
.....
.....

1.4- Système de suivi-évaluation

.....
.....
.....
.....

1.5-Avez-vous eu une formation en suivi évaluation ?

.....
.....

II.- Mécanisme de mise en oeuvre du suivi évaluation des projets de développement :
Identification des méthodes et outils

2.1-Suivi

2.1.1- Comment le suivi de votre projet de développement est-il réalisé?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

2.1.2- Quelles méthodes utilisez-vous ?

.....
.....
.....
.....

2.1.3- Quels intérêts accordez-vous à ces méthodes ?

.....
.....
.....
.....

2.1.4- Quels outils utilisez-vous ?

.....
.....
.....
.....
.....

2.1.5- Quelles difficultés éprouvez-vous au moment de la mise en œuvre opérationnelle

.....
.....
.....

2.2- Evaluation

2.2.1- Quels types d'évaluations sont prévus dans ce projet?

.....
.....
.....
.....

2.2.2- Quelle appréciation faites-vous des fiches de collecte des données ?

Difficiles à remplir

Moyennement difficiles à remplir.....

Faciles à remplir.....

2.2.3- Quelles suites sont données aux rapports de suivi évaluation dans le projet?

.....
.....

ANNEXE 2

Figure 1 : la zone de couverture du PRSAN

